

Compte rendu de la réunion du comité du 8 juin 2015

Excusés : Bernard Gillet , Béatrice Kress

Approbation du PV du comité du 13 avril

A l'unanimité. Un problème avec l'envoi des convocations aux membres du comité (7 personnes) qui ont une adresse « laposte.net ». JMC réfléchit à des solutions.

Solidarité Népal

Le CAF va compléter les sommes récoltées auprès des adhérents d'environ 3000 €. Avec les 300 € offerts par la Caisse d'Épargne, nous atteindrons 15 000 € qui seront partagés en 5 parts égales entre 5 organismes, en respectant le cahier des charges (aucune retenue pour frais administratifs, ciblage des zones de montagne, traçabilité de l'usage des fonds).

Le montant sera transféré vers 3 organismes népalais et 2 organismes alsaciens :

- 1 TRIPHIMALAYA (proposé par Thierry Rapp, MP Rousselot etc....)
- 2 SHERPA HEALTH CARE (Jérémie Hug) www.sherpahealthcare.org
- 3 HIMALAYA PEACE EDUCATION FOUNDATION (Philippe)
Po Box 21276 Samakhushi KATHMANDU
Himalayan Bank Limited
KSK Building Tridevi Marg Thamel KATHMANDU
Swift: HIMANPKA (pas de code IBAN au Népal)
N° de compte de l'association: 01 900 21 67 100 15

S'ajouteront à ces 3 organismes népalais 2 organismes alsaciens:

AFPN Aide à la Formation Paramédicale au Népal (recommandation Elisabeth Gantzer et Bernard Gillet) <http://afpn.fr/> Présidente le Docteur Françoise Halbwachs

Alsace Népal, (recommandation Marc Arnold)_
<https://alsacenepal.wordpress.com/>
Président M. Paul Greissler 03 88 09 44 67_

Accident Ceillac

Jean-Marc présente les faits : 5 membres du CAF Guillestre décédés dans une avalanche cet hiver.

En quoi cela concerne-t-il le CAF Strasbourg ? Nos procédures sont elles conformes au droit (et aux règles de prudence ?)

Marc nous présente la « Règle des 3 » qui pourrait servir de « guide » en la matière

Elle se résume ainsi:

règle1: 3 comme pente à 30° ou plus:	clignotant orange
règle 2: 3 comme risque 3/5 ou plus:	clignotant orange
règle 3: 3 comme orientation 300° à 30°	clignotant orange
règle 4: 3 comme 3 skieurs ou plus:	clignotant orange
règle 5: 3 comme moins de 3 jours de latence :	clignotant orange
règle6: 3 comme force 3 ou plus:	clignotant orange
règle7: 3 comme 03 (mars):	clignotant orange

Si un seul clignotant orange fonctionne, prudence.

Si 3 clignotants fonctionnent, grande vigilance.

Si tous les clignotants sont allumés..... (cas de l'accident de Ceillac)
on est dans le rouge!

Site internet

Présentation du nouveau site par JMC, Thierry et Frédéric. Gros travail. Des questions pratiques, un accueil favorable. Sera mis en ligne avant début juillet.

Vente SAE mobile

Lors d'une opération de montage, le vérin a cédé, la structure n'est donc plus opérationnelle. Avant toute décision de vente, il faut la réparer. Marc, Armand, D. Juillard et Benoît Gross ont quelques pistes. Cela risque de coûter 1200 €. Il faudra amortir cette dépense. En vue de couvrir ces frais, Marc propose donc de reporter d'un an la décision de vendre ou non afin de permettre par la location de la structure de rentrer un peu d'argent. Proposition adoptée.

Acquisition éventuelle d'un minibus 9 places

Claude Hoh présente une idée :

La société Visiocom met à disposition des clubs une camionnette (pas forcément neuve mais toujours récente) recouverte de publicités qui financent l'achat du véhicule mis à disposition.

L'acquisition du véhicule n'est donc pas à financer. Il suffit de payer son entretien et son assurance. C'est une sorte de location financée par la publicité. Cela permettrait de développer les actions du club en direction des jeunes ne disposant pas de voitures.

Questions :

La société Visiocom et les éventuels annonceurs accepteront-ils de voir leur publicité circuler dans les vallées alpines en Suisse et en France

plutôt que sur le territoire de l'Eurometropole? Claude va poser la question.

Ne serait-il pas plus rentable de louer un véhicule de temps en temps selon les besoins ?

Qui serait responsable de cette camionnette et s'occuperait du planning d'utilisation et de l'entretien ?

Où serait-elle garée?

La question reste à l'étude

Dimanche sans chasse

Un collectif (dimanche-sans-chasse.fr) s'est constitué pour demander l'interdiction de la chasse, activité dangereuse, le dimanche. Ainsi, les autres usagers des loisirs de nature pourraient circuler librement et sans danger ce jour là. Il est demandé au CAF Strasbourg de rejoindre ce collectif.

Mais

-en Alsace-Moselle, il existe un régime local de la chasse. Les chasses font l'objet d'une adjudication et sont payantes.

-les Vosges ne sont pas submergées de chasseurs (+accidentologie faible) et ces dernières années les sociétés de chasse ont fait des efforts de formation en direction de leurs adhérents.

-est-il de bonne politique, pour les grimpeurs de se mettre les chasseurs à dos ?

Le comité considère cette demande comme non pertinente et considère qu'une adhésion ne saurait relever que d'initiatives individuelles.

Divers

-Annulation des 3 séances « périscolaire NAE » à Reuss (Marc)

-Lionel Kupfer demande à être salarié par le CAF : Réponse : non

-Prise en compte des charges administratives : sera présentée par Didier lors du prochain comité

-Utilisation du TPE : mars 7176€ avril 9525€ mai 13 688€, donc en progrès. Sans doute essentiellement les bons VC en ce moment.

-Ménage du local

A vos balais !

Tous les membres du comité et leurs amis sont invités lors de leur passage au local à faire un peu de nettoyage.

Prochain comité : le 5 octobre

Prochain secrétaire de séance : Marc Arnold.

Si privilège du Président, Armand Baudry

Marc Arnold
Président

Marie-Paule Rousselot
Secrétaire de séance